

## GOUDRONS, CIMENTS ET... JARDINS

Attention à l'imperméabilisation !

Il ne suffit pas de «faire propre» pour faire beau ou bien : un équilibre entre minéral et végétal est nécessaire. On remarque, en effet que nombre de jardins, cours ou parkings sont «dégradés» par un abus d'utilisation d'enrobé ou de ciment sans justification réfléchie.

Si on peut exiger de l'espace aménagé qu'il reste ou devienne pratique à vivre, celui-ci ne doit pas pour autant participer aux nuisances liées à une mauvaise utilisation de ces matériaux.

### EN SAVOIR PLUS

Le goudron, le ciment ou tout autre matériau imperméable servent à améliorer une circulation «à sec», à l'abri de la boue et à évacuer l'eau mais, mal mis en œuvre et sur de grandes surfaces, ils entraînent, du fait même de leurs qualités, des nuisances pouvant être contraires à l'intérêt recherché :

- esthétique discutable en grandes surfaces,
- coût élevé,
- accélération abusive des eaux de ruissellement entraînant : le lessivage des pollutions entraînées par les eaux (huiles, sels, pesticides...), une modifi-



cation des écoulements et de leur vitesse entraînant une érosion des sols en amont et en aval et un appauvrissement des réserves souterraines locales d'eau, la perte (par non utilisation) de la capacité épurative des sols sur les eaux souillées qui ne peuvent les traverser...

- difficulté à bien faire cohabiter les végétaux avec ces réalisations : entrave physique à la croissance et à l'alimentation, concentration de polluants de surface, réverbération, en outre, il faut savoir que les végétaux existants, comme tous les êtres vivants, supportent mal les changements brutaux de leurs conditions de vie : les arbres prisonniers du goudron peuvent voir leur espérance de vie très limitée et parfois même leur remplacement s'avère impossible...



Attention, une somme de petites actions dispersées représente souvent de grosses conséquences inattendues et concentrées : les gouttes d'eau finissent par constituer des fleuves...

Bien sûr, à l'échelle ponctuelle d'une petite réalisation, ces effets néfastes peuvent parfois passer inaperçus. Ce n'est pas une raison pour les ignorer car même si souvent l'individu peut être déresponsabilisé, il finit toujours par payer les effets, mêmes indirects ou dilués (parfois amplifiés) de ses actes : effets locaux, sur la collectivité locale ou même régionale, voire nationale répercutés sous une forme allant de la gêne matérielle directe (odeurs, instabilités de terrains...) jusqu'à une augmentation de la pression fiscale (cotisations d'assurances, impôts solidarité...). Le problème c'est que le lien de cause à effet est très rarement établi entre acte individuel «anodin» et contrainte plus collective : raison de plus pour ne pas prendre de risque et



intégrer dans ses réalisations ce type de préoccupation en citoyen responsable.

Du goudron oui, mais en respectant certaines règles et astuces :

- premier principe ralentir l'eau en intervenant sur la réalisation et même sur l'ensemble de la parcelle (cela peut devenir un jeu très attrayant),
- n'imperméabiliser que là où c'est nécessaire (cheminements, place de manœuvre) et réfléchir aux alternatives raisonnables,
- aménager des points d'infiltration dans la surface imperméable autant que possible, ces points pouvant être plantés,
- pour des arbres, prévoir des fosses de plantation suffisantes par rapport à la taille du sujet adulte et choisir des essences adaptées (volume de la couronne par rapport à l'effet recherché comme par exemple l'ombre, racines n'attaquant pas la surface imperméable, résistance et longévité...),
- aménager des points de décantation de l'eau tout en utilisant la présence des milieux qu'elle permet de développer (bassins paysagers...), en pensant que les matières apportées par elle conditionnent la croissance des végétaux choisis donc la production de feuilles, de branches, etc... et qu'à l'inverse ces végétaux sont susceptibles de piéger et de consommer les matériaux apportés par ces eaux de ruissellement.

Si on a, en plus de l'objectif esthétique, un souci écologique et économique, il faut l'intégrer au projet, même modeste, dès le départ. Cela veut dire, par exemple, qu'il n'est pas nécessaire de goudronner toute une cour ou un espace si par la suite on y fait des trous pour planter ou si on y dispose des jardinières : c'est souvent laid et inepte.

L'espace doit rester pratique à vivre sans donner l'impression que les végétaux présents ne sont plus que les résidus rapportés, «en aquarium» d'une nature oubliée.

Ce qu'il convient de retenir, c'est donc que comme pour les végétaux, il n'y a pas de mauvais matériaux, seule l'utilisation que l'on en fait peut s'avérer inadaptée.

Pour éviter au mieux ce genre d'écueil, il convient tout d'abord de bien penser le projet dès le départ en listant par ordre décroissant de priorité les objectifs poursuivis, même pour un tout petit projet ; par ailleurs, il ne faut pas hésiter pour un projet plus important à faire appel aux conseils d'un professionnel de la conception compétent : cela coûte souvent moins cher qu'une erreur.



Le concours fleurissement des communes, fermes et particuliers implique une reconnaissance du savoir-faire de la part de la collectivité qui demande donc de ne pas lui nuire, de présenter un bel aspect et une image valorisante, de ne gaspiller ni argent, ni énergie inutilement (éviter les contradictions)...

François Gurtler,  
ingénieur écologue au CAUE

